

# « TOUS AVIATEURS AVEC UN GRAND A ! »

Le CSA de réseau de l'Armée de l'Air et de l'Espace s'est déroulé le mercredi 5 novembre 2025, sous la présidence du Général de Corps Aérien HERTZIG, accompagné du représentant du personnel civil M. BRUDY-SAINTESPE. Un ordre du jour dense, actualités de la transformation ADP PC, mesures catégorielles, plan de recrutement 2026, plan stratégique du Major Général de l'AAE, apprentis...

ARMÉE DE L'AIR  
ET DE L'ESPACE

Ce CSA-R a mis en lumière deux sujets majeurs : la ré internalisation de la RH civile et la présentation du plan stratégique du Major Général de l'AAE.

Sur ce dernier point, la **CFDT** a été agréablement surprise par les prises de position du MGAAE concernant la place et le rôle des personnels civils, en précisant que ceux-ci font partie intégrante de la communauté des Aviateurs et c'est pour cette raison qu'Aviateurs s'écrit avec un grand A. Ce plan stratégique constitue la véritable feuille de route de l'AAE pour les années à venir, afin de répondre aux enjeux géostratégiques qui bousculent l'Europe et le monde.

Pour le MGAAE, les personnels civils ne sont pas un simple soutien : ils sont pleinement intégrés à la communauté de défense et à la conduite de la mission. L'un des axes centraux du plan repose sur l'« agilité », c'est-à-dire la capacité de réajuster en permanence les organisations selon le contexte. Concrètement, cela signifie que si demain les militaires sont massivement engagés en France ou à l'étranger, les personnels civils devront assurer la continuité des missions dans les services et les unités.

La **CFDT** entend parfaitement ce changement de culture : le discours porté au plus haut niveau est clair, ambitieux et mobilisateur. Mais pour que cette transformation réussisse, il faudra qu'elle soit réaliste. De plus il faudra repenser la répartition du travail, simplifier, s'organiser et que ce discours soit transmis, compris, accepté et appliqué sur le terrain. Il reste du travail, notamment en matière

de communication, pour que cette vision se traduise en pratiques concrètes.

La **CFDT** restera vigilante, déterminée et présente : elle fera remonter sans hésitation les avancées positives comme les dérives ou les difficultés. Aucun enjeu ne sera laissé sous le tapis.

Le second point portait sur la ré-internalisation de la RH civile et le projet est désormais solidement engagé. La DRHAAE avait anticipé ce retour depuis longtemps : l'expérimentation conduite autour de l'Autorité Territoriale d'Emploi (ATE) sur les périmètres de la BA 204 (MERIGNAC-BEAUSEJOUR) et de la BA 106 (BORDEAUX), couvrant plus de 300 personnels civils, soit plus de 15 % des personnels embaasés, a donné des résultats concluants.

Forte de ces enseignements, la DRH AAE a bâti une nouvelle organisation : un pilotage central renforcé à Tours et la création de quatre pôles d'expertise RH territoriaux autour des ATE. Cette structuration permettra une véritable montée en compétence et une professionnalisation accrue des acteurs RH, aussi bien dans les pôles que sur les bases aériennes. La DRH AAE l'a affirmé sans ambiguïté : les équipes RH sur les bases resteront les maillons essentiels du dispositif.

Pour armer cette nouvelle organisation, 27 agents rejoindront les effectifs, issus du SCA (18 identifiés à ce stade) ou via des recrutements, que ce soit dans les pôles ou directement sur les bases. Le calendrier est fixé : lancement de la transformation à partir de janvier avec le

transfert progressif des compétences, puis basculement définitif au 1<sup>er</sup> juillet.

Côté outils, la DRH-MD développe actuellement un nouveau système de gestion du temps qui viendra à terme remplacer GAÏA. Il s'agit de l'outil GTA qui une fois enrichi deviendra « PAGE ». Cet outil est destiné à la gestion des absences, RTT, congés, CÉT, garde d'enfant....

Ce logiciel « OPHERA compatible » constitue une étape essentielle vers le futur SIRH ministériel OPHERA. Pour l'heure, l'AAE complète au fur et à mesure l'outil GAÏA. Des vidéos de présentation des nouvelles fonctionnalités de GAÏA sont déjà disponibles sur DEFTUBE.

La **CFDT** l'a clairement affirmé dans sa DL : une communication solide, transparente et efficace doit être mise en place pour expliquer, aux agents comme aux acteurs RH locaux, l'ensemble des étapes et des impacts de cette réinternalisation. Il est impératif de limiter au maximum les effets de bord et d'éviter de reproduire le climat anxigène vécu par les agents concernés par les AMR lors de la réinternalisation des RH militaires.

La **CFDT** demande une information claire, anticipée et continue : pas question que les personnels subissent une nouvelle fois une transformation précipitée ou opaque.

Problème majeur : GAÏA ne prend pas en charge les horaires variables. C'est dommageable pour les agents et un frein évident à l'amélioration de la QVCT. Même si GAÏA n'est qu'une solution transitoire, l'Autorité Centrale d'Emploi, M. Téniasis, a indiqué que le futur outil de gestion du temps « PAGE » pleinement compatible avec OPHERA, intégrera enfin les horaires variables... mais ne sera pas livré avant 2027.

Pour la **CFDT**, hors de question d'attendre passivement. Nous avons demandé la création d'un groupe de travail afin de préparer dès maintenant ce chantier, pour être opérationnel le jour où l'AAE basculera vers le nouveau logiciel. Pas de retard, pas d'improvisation : les agents méritent mieux.

Pour les OE de l'AAE, une campagne de promotion vers le GVII pour 2025 a été prise en compte, tout comme l'application du décret n°2025-694 du 23 juillet 2025 sur les congés maladie, plus favorable aux ouvriers de l'État.

Ce texte aligne désormais leurs droits sur ceux des fonctionnaires : maintien de la rémunération, des primes et indemnités en CMO et CLM (y compris la prime de navigabilité), et allongement des durées de congés. Une avancée concrète, entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> octobre 2025.

Mais un autre dossier vient assombrir le tableau : le trop-perçu généré par une erreur de la DGAFP dans la liquidation de la paye depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2024, à la suite de la mise en œuvre des 5 points d'indice GUERINI et des évolutions du bordereau de salaire ouvrier (BSO).

Résultat : 780 000 € de trop-perçus, touchant 11 000 OE, pour des montants allant de... 0,16 € à 214 € par an et par agent. Pour les cas les plus lourds, la DRH-MD doit contacter personnellement les intéressés. Au sein de l'AAE, 2 OE sont concernés par des sommes importantes de trop perçu.

La **CFDT** affirme que cette opération de récupération de trop perçu pour des sommes parfois ridicules aura un coût administratif supérieur au montant du recouvrement lui-même ! De plus cela engorgera les services RH qui sont déjà fortement sollicités dans un contexte de surcharge des CMG et de réinternalisation de la fonction RH au sein de l'AAE. D'autres solutions existent et la **CFDT** revendique qu'elles soient étudiées dans le but de ne pas gaspiller l'argent public pour compenser une erreur de l'administration.

Concernant les effectifs, le budget n'étant toujours pas voté, le plan de recrutement 2026 est lourdement fragilisé et les conséquences se font déjà sentir sur les recrutements de fin 2025.

À ce stade et jusqu'en octobre, l'AAE n'a pu recruter que 89 agents sur les 116 prévus. Une chute qui s'explique par des concours infructueux mais aussi par des demandes de recrutement formulées à l'automne... et retoquées par la DRH-MD, faute de budget.



## « TOUS AVIATEURS AVEC UN GRAND A ! »

La DRH AAE en quelques chiffres : en 2025, les effectifs sont 1 481 personnels civils et devrait atteindre 1 510 fin 2026. Pourtant, 18 postes restent vacants sur le territoire, visibles sur Mobilia. 65 agents sont aujourd'hui hors REO, 460 en télétravail.

Deux ruptures conventionnelles ont été acceptées et validées nationalement.

L'AAE accueille également 134 alternants répartis sur les différentes bases aériennes.

Un CSA très dense, des échanges riches, un dialogue sans langue de bois qui ont permis à la **CFDT** d'affirmer ses revendications. La **CFDT** a une nouvelle fois souligné la nécessité pour la DRH AAE de se doter de parcours professionnels engageants et motivants pour le personnel civil.

Ensemble, restons mobilisés pour faire entendre nos revendications et construire des solutions concrètes au service de tous les agents.

Paris, le 27 novembre 2025

**ARMÉE DE L'AIR  
ET DE L'ESPACE**

Vos élus **CFDT** au CSAR AAE :

Yannick FAURÉ,  
Christine MORGANTI,  
Jocelyn HOMAND,  
Katy BROOKBANK,  
Julien VUYLSEKE,  
Christelle MOINE,  
Eddy DAVOUST,  
Rachel HAMON.